

Luxembourg, le 4 mars 2020	
7978	Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, 8
Référence: 123/20	
- 5 MARS ZUZU	
A traiter par:	Monsieur Fernand ETGEN Président de la Chambre des Députés LUXEMBOURG
Copie à:	

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

« La production de fruits et de légumes au Luxembourg semble rester une production de niche. Dans l'accord de coalition, le gouvernement luxembourgeois a annoncé que la diversification de l'agriculture sera soutenue, notamment dans les domaines de la culture de fruits et de légumes. De plus, il a précisé que : « Le Luxembourg s'engagera pour la promotion des modes d'exploitation agricoles durables, qui non seulement préservent la biodiversité, protègent les ressources en eau et la fertilité des sols en limitant l'usage de pesticides, mais favorisent aussi l'emploi et respectent le bien-être des animaux. »

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

- *Quelle est l'évolution de la production de fruits et de légumes au Luxembourg pendant les dix dernières années ?*
- *Quels efforts ont été entrepris par le ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural pour promouvoir davantage la production de fruits et de légumes au Luxembourg ?*
- *Quels efforts ont été entrepris par le ministère pour aider ces deux secteurs à utiliser moins, voire pas du tout de produits phytosanitaires ? Combien d'engins de précision destinés à une cultivation plus durable ont été subventionnés lors de l'actuelle période de la loi agraire ?*
- *Des projets de recherche étudiant des pratiques agricoles plus durables sont-ils en cours ou planifiés dans un futur*



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

proche ? Dans la négative, le ministère s'appuie-t-il sur des projets de recherche étrangers afin d'aider ces secteurs à limiter davantage l'utilisation de produits phytosanitaires ?

»

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



André BAULER
Député



Gusty GRAAS
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Aiff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 04 mars 2020

**Objet : Question parlementaire n° 1973 du 04.03.2020 de Monsieur le Député André Bauler et
de Monsieur le Député Gusty Graas - Production de fruits et légumes**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Agriculture,
de la Viticulture et du
Développement rural

Dossier suivi par : M. André LOOS
Tél : 247-82530

Réf.: 129/2020

Monsieur Marc HANSEN
Ministre aux Relations avec le
Parlement

Service Central de Législation

LUXEMBOURG

Luxembourg, le 14. 04. 20

Objet: Question parlementaire n° 1973 des honorables Députés Messieurs André Bauler et
Gusty Graas

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, ma réponse à la question parlementaire citée
sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

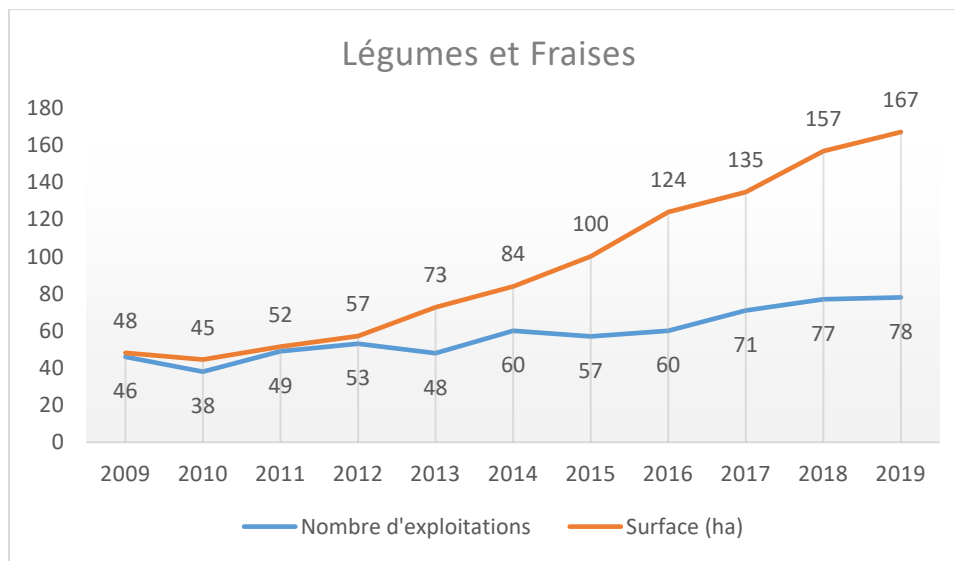
Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,


Romain SCHNEIDER

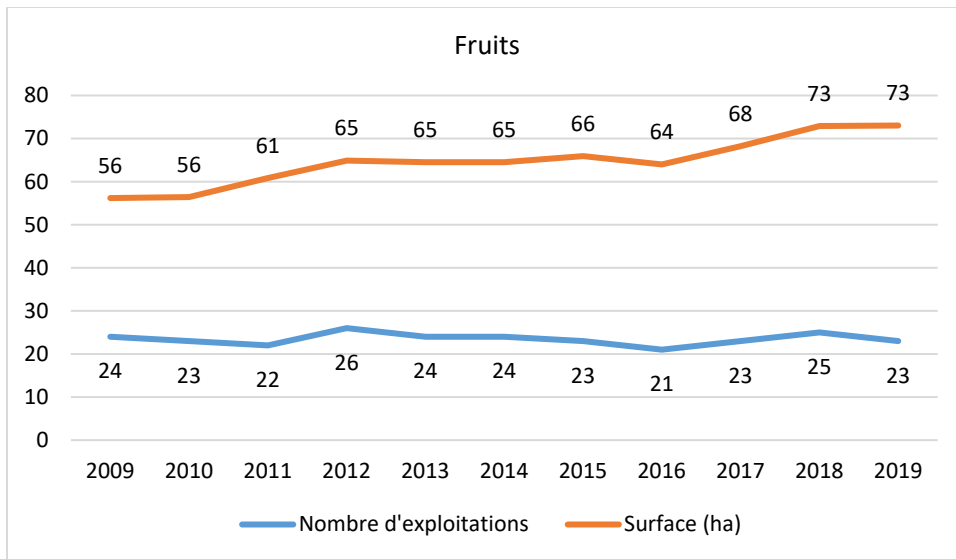


Réponse du Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural à la question parlementaire n° 1973 des honorables Députés Messieurs André Bauler et Gusty Graas

1. Quelle est l'évolution de la production de fruits et de légumes au Luxembourg pendant les dix dernières années ?



Graphique 1. Évolution de la surface de production et du nombre d'exploitations actives dans la production de légumes et de fraises de 2009 à 2019



Graphique 2. Évolution de la surface de production et du nombre d'exploitations actives dans la production de fruits de 2009 à 2019

Les graphiques 1 et 2 montrent le nombre de producteurs et la surface utilisée pour la production de légumes et de fruits. C'est surtout la production maraîchère qui s'est fortement développée au cours de la dernière décennie. Cet accroissement provient principalement de cultures comme les salades, carottes et oignons qui peuvent être cultivées à grande envergure. La production de fruits croît plus lentement. La croissance bien plus modérée de la production fruitière s'explique probablement par le fait que les investissements sont plus lourds et ne s'amortissent qu'au bout de 15 à 20 années. Dans l'absolu, ces deux activités gardent cependant une envergure modeste par rapport aux autres secteurs de l'agriculture. Ainsi pour l'année 2019, seuls 87 des 1872 exploitations agricoles enregistrées au Service d'économie rurale étaient engagées au moins en partie dans la production de fruits et légumes.

L'expérience de la crise Covid-19 a montré l'intérêt stratégique d'une production nationale de fruits et de légumes. En effet, même si les taux d'autosuffisance restent en général modestes, la mobilisation rapide et efficace des stocks de nos producteurs a été utile pour faire face à la demande énorme de la part des consommateurs.

2. Quels efforts ont été entrepris par le ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural pour promouvoir davantage la production de fruits et de légumes au Luxembourg ?

La promotion de la filière des fruits et légumes par le Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural se fait à plusieurs niveaux. Ainsi, pour la sensibilisation des consommateurs le ministère soutient financièrement la Foire Agricole d'Ettelbruck, où le stand du ministère a mis pendant les éditions 2018 et 2019 en évidence la production maraîchère et fruitière. Dans le cadre du programme « Schoumëllech- a Schouluesbtprogramm », les élèves sont sensibilisés à la production et à la consommation du lait et des fruits et légumes.

Des séminaires destinés aux producteurs existants et à ceux qui seraient intéressés à le devenir ont été organisés par un groupe d'action au sein duquel collaborent l'Administration des services techniques de l'agriculture, le Service d'économie rurale, le Lycée technique agricole, la Chambre de l'agriculture et l'Institut fir Biologesch Landwirtschaft an Agrarkultur Luxemburg. Ainsi des thèmes très divers ont pu être couverts, comme les différentes possibilités de commercialisation, des aspects techniques sur la culture, le choix de la forme juridique, les aides allouées par la loi agraire ou l'accès à l'eau.

Les aides à l'investissement, la prime à l'entretien du paysage et de l'espace naturel, ou l'aide pour les primes d'assurance en relation avec les phénomènes climatiques défavorables aident au développement du secteur. Dans le cadre du plan d'action national de promotion de l'agriculture biologique « PAN-Bio 2025 », il est aussi prévu d'augmenter les primes pour la production biologique de fruits et de légumes.

3. Quels efforts ont été entrepris par le ministère pour aider ces deux secteurs à utiliser moins, voire pas du tout de produits phytosanitaires? Combien d'engins de précision destinés à une cultivation plus durable ont été subventionnés lors de l'actuelle période de la loi agraire ?

La protection des cultures est un aspect particulièrement important dans une grande partie des cultures maraîchères et fruitières. Une des clés pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires est la disponibilité de services de conseil compétents et non liés à la vente des produits phytosanitaires. Ainsi, au cours des dernières années le conseil pour les cultures spécialisées a été développé ensemble avec la Chambre d'Agriculture. Pour la production fruitière, la collaboration avec le Dienstleistungszentrum Ländlicher Raum Rheinpfalz (DLR) permet à nos fruiticulteurs d'avoir accès à un conseil spécialisé.

Le progrès technique dans les machines utilisées pour l'épandage de produits phytosanitaires est constant. De même, le contrôle technique officiel de ces machines a été amélioré considérablement pour les machines utilisées dans la culture des fruits. Le recours au « précision farming » reste probablement limité dans la production de fruits et légumes au Luxembourg. En tout cas, il est difficile de discerner de tels équipements subventionnés à travers la loi agraire. Un frein à l'utilisation de telles technologies est certainement leur coût élevé. Pour y remédier, il est prévu d'augmenter le taux d'aide et le plafond du montant subventionnable pour de telles machines.

4. Des projets de recherche étudiant des pratiques agricoles plus durables sont-ils en cours ou planifiés dans un futur proche? Dans la négative, le ministère s'appuie-t-il sur des projets de recherche étrangers afin d'aider ces secteurs à limiter davantage l'utilisation de produits phytosanitaires ?

Le secteur des fruits et légumes au Luxembourg est extrêmement diversifié, que ce soit au niveau des nombreuses cultures ou des modes de production, comme la production intégrée ou biologique, en plein air ou protégée. Il est donc difficile de planifier des projets de recherche qui intéressent une grande partie des producteurs. A travers la collaboration avec le DLR, des projets de recherche sont soutenus. Un projet du DLR subventionné vise à identifier des porte greffes pour le pommier qui sont résistants au puceron lanigère du pommier, qui pose des problèmes considérables notamment aussi dans la production biologique. Un autre projet étudie l'introduction d'acariens prédateurs dans des cultures de pommiers pour contrôler les tétranyques. Ce projet est en partie réalisé chez des cultivateurs luxembourgeois.